



Améliorer la coordination des chantiers de génie civil lors des opérations de dissimulation en intégrant les réseaux de télécommunication : le nouvel objectif du SIEIL.

► Génie civil de télécommunication

Le 22 juin 2004, le Comité syndical a décidé de modifier ses statuts et d'intégrer dans ses compétences la possibilité de réaliser, pour les communes demandeuses, et dans le seul cas de coordination des opérations d'effacement des réseaux, le génie civil de télécommunication.

L'expérimentation, lancée par le SIEIL en 2007, montre la faisabilité d'une gestion globalisée du génie civil. Pour fluidifier encore plus sa mise en œuvre, le Syndicat a prévu au budget un programme de pré-investissement sur le génie civil de télécommunication, remboursé par les communes. France Telecom intervient en fin de chantier pour le câblage du réseau de télécommunication.



► Courants porteurs en ligne

En vue de supprimer les zones blanches ou les zones non desservies par l'ADSL, le Comité syndical a décidé, le 22 juin 2004, de modifier ses statuts et d'intégrer dans ses compétences la possibilité de réaliser pour le compte des communes qui le demanderaient, en lien avec les services du Conseil général et l'opérateur des réseaux, la mise en place de courants porteurs en ligne sur les réseaux d'énergie électrique, propriétés du SIEIL.